

L'ÉCHO DE LA PRESSE

INTERNATIONALE

JOURNAL QUOTIDIEN

Adresser les lettres et communiqués à la Rédaction.
Les annonces et demandes diverses à l'Administration.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
20, rue du Canal, Bruxelles

ANNONCES :
La petite ligne ou l'espace équivalent . . . 10 cent.
On traite à forfait.
Demandes d'emploi : 40 centimes l'insertion.

NOS BLESSÉS EN ANGLETERRE

LA GUERRE

Communiqués officiels français

PARIS, 13 nov. (Officiel du grand quartier général, 3 h. 15 de l'après-midi) :

Sur notre aile droite l'action est toujours aussi vive, avec des alternatives d'avance et de recul sans conséquence décisive. Engénéral, depuis le 10 novembre, le front de combat n'a pas beaucoup changé; il conduit de Lombarzyde-Nieuport le long du canal de Nieuport et de l'Yser jusque dans la région de Hollebeke à l'ouest d'Armentières. De même il n'y a eu aucun changement des positions occupées par l'armée anglaise. Les attaques ennemies ont été repoussées.

Sur le canal de La Bassée jusqu'à l'Oise, il n'y a eu que des escarmouches. Dans la région de l'Aisne, nous nous sommes maintenus à Vailly malgré les attaques de l'ennemi et nous avons fortifié nos positions sur le terrain reconquis. Dans la région de Craonne jusqu'à Heurtebize, notre artillerie a réduit au silence celle de l'ennemi, à qui nous avons même détruit quelques pièces.

PARIS, 13 nov., 11 heures du soir. (Officiel.) De la mer du Nord à la Lys, l'attaque allemande a été moins violente et sur certains points nous avons nous-mêmes pris l'offensive.

Nous avons progressé au sud de Bixchoote. A l'est d'Ypres, nous avons repris, par une contre-attaque, un hameau qui avait été pris par l'ennemi. Au sud d'Ypres, nous avons repoussé une attaque.

Sur le restant du front, il n'y a eu que des canonnades.

Communiqués officiels anglais

LONDRES, 13 nov., 11 heures du soir. — Officiel :

Une attaque sérieuse contre notre premier corps d'armée devant Ypres a été faite le 11 courant.

Les faits sont, au résumé, ce qui suit : A l'aurore et pendant trois heures, nous avons été soumis au bombardement le plus intense que nous ayons jamais subi. Il fut suivi immédiatement par une attaque très vigoureuse, qui fut menée avec la plus grande bravoure et la plus grande audace, mais le courage de nos troupes réussit à repousser cette tentative de pénétrer à Ypres. Cependant l'ennemi parvint à forcer notre ligne en trois points, mais il fut en fin de compte, repoussé et empêché de gagner du terrain. Des deux côtés, les pertes ont été considérables.

Communiqués officiels russes

PÉTROGRAD, 13 novembre (Officiel) :

En Prusse orientale, le combat a continué dans la région de Stalupene pour la possession des contreforts de la chaîne Est des lacs Masures.

Une offensive allemande s'est produite dans la direction de Thorn et sur les deux rives de la Vistule vers Wloclawek et plus loin à l'Ouest. L'ennemi aurait amené en ce point des troupes de Lyck.

Dans la région de Czeszochowa (Pologne méridionale), les Allemands passent graduellement la frontière.

En Galicie, notre attaque de Dunajetz n'a pas rencontré de résistance. Nous avons occupé Krosno.

Dans la région de Sanok et de Jurka, où nous avons emporté pendant la nuit une position, l'ennemi a continué sa retraite le matin du 11.

PÉTROGRAD, 13 nov. (Officiel) :

Pour pouvoir s'approcher de la ville-frontière de Johannsburg, dans la Prusse Orientale, les Russes ont dû se frayer une seconde fois un chemin à travers les bois et les marais qui constituent une importante défense naturelle au sud des lacs Masures.

Sur la ligne Soldau-Lyck, les Allemands ont établi des blockhaus, pourvus d'une artillerie puissante et protégés au moyen de fils de fer barbelés. Ils ont aussi amené de grandes forces au nord des lacs Masures, avec de l'artillerie lourde provenant des fortifications de Königsberg.

Communiqués officiels allemands

BERLIN, 15 novembre. — Officiel d'hier soir :

Les combats dans la Flandre Occidentale continuent. Ils ont été quelque peu retardés par le temps pluvieux et orageux. Nos attaques avancent lentement. Au sud d'Ypres, 700 Français ont été faits prisonniers, et les attaques anglaises à l'ouest de Lille ont été repoussées.

Près de Berry-au-Bac, les Français ont dû évacuer une position dominante.

Dans la direction de l'Argonne, notre attaque a pris une bonne avance; les Français ont subi de fortes pertes et laissé à nouveau hier plus de 150 prisonniers entre nos mains.

Quant à la Prusse Orientale, les combats continuent. Près de Stalluponen, 500 Russes ont été faits prisonniers. Aucune solution n'est intervenue près de Soldau. Dans la région de Wolclavak, un corps d'armée russe a été repoussé : 1,500 prisonniers et 12 mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

CONSTANTINOPLE, 14 novembre (Officiel) :

Nos troupes ont occupé Kotur, position située dans la province Aserbeidscham en Perse et occupée jusqu'à présent par les Russes. Ceux-ci ont été battus et mis en fuite. Aujourd'hui, de légères escarmouches ont eu lieu entre nos troupes et l'arrière-garde russe. Les combats près de Kuprikeui ont été très violents; nos troupes y ont montré une bravoure extraordinaire.

Un régiment fit contre la hauteur 1205 trois attaques à la baïonnette, au cours desquelles le commandant et la plupart des officiers tombèrent, mais finalement il enleva cette position avec un courage digne des plus glorieuses annales ottomanes. Pas un seul homme de la position ennemie de cette hauteur n'a pu s'échapper. Nous avons capturé beaucoup de matériel de guerre. Une attaque violente a été livrée aux Anglais débarqués près de Fao, sur la côte de la province de Basserah : ils ont perdu 60 hommes.

CONSTANTINOPLE, 14 nov. (Grand quartier général turc) :

Dans les combats près de Kuprikeui, des 11 et 12 novembre, les Russes ont été battus; ils ont perdu 4,000 morts, autant de blessés et 500 prisonniers. Nos troupes leur ont pris 10,000 fusils et une masse de munitions. Les Russes se sont retirés dans la direction de Kutek. Les montagnes abruptes, le brouillard et la neige ont rendu difficiles les mouvements d'encerclement de nos troupes. Jusqu'à présent, la ligne de retraite des Russes n'a pu encore être complètement coupée. La poursuite continue cependant.

Le soldat anglais

Un rédacteur du *Berliner Tageblatt*, lieutenant de réserve dans les rangs de l'armée allemande en Flandre, écrit à son journal à propos des soldats anglais, qu'on aurait grand tort, dit-il, de ne pas estimer à leur valeur.

Il raconte :

Nous avons expérimenté que les gentlemen, rasés de frais, sauraient se servir de longues jambes pour d'autres services que la fuite, et qu'ils s'en servent notamment pour de très dangereuses attaques. En quelques heures, nous avons appris que nous n'avions pas du tout devant nous un adversaire inoffensif.

L'infanterie anglaise, placée devant nous dans les environs d'Ypres, peut être appelée une des meilleures troupes. On remarquait d'emblée la très grande énergie avec laquelle elle défendait le terrain contre nos troupes; lorsque celles-ci parve-

naient à l'en déloger, l'infanterie anglaise multipliait les attaques, principalement la nuit, pour reprendre ses positions. En cela elle fut appuyée, très énergiquement, par l'artillerie de campagne.

Dans les environs d'Ypres, les Anglais avaient aussi amené de lourds canons de marine, dont les bombes et grenades ont fait subir de grandes pertes à notre infanterie. Lorsque l'avance de nos troupes mettait de plus en plus les Anglais à l'étroit, l'infanterie anglaise tenta, surtout près de Becelaere, de faire des trouées. Ce fut en vain. Au cours d'une de ces tentatives nous en fîmes 500 prisonniers, dont 20 officiers.

La plus grande qualité des troupes de l'infanterie anglaise est dans leur défense et l'utilisation du terrain. Les instincts du chasseur et sportman anglais leur servent admirablement. Comme sportsman l'Anglais a certainement des nerfs réagissant mieux que ceux de l'Allemand. La recrue anglaise, de ce chef, est plus facile à former que l'Allemande au tir, à l'emploi du terrain, aux services de patrouille, etc. L'adresse des fantassins anglais sur le terrain a sauté aux yeux dans les différentes batailles autour d'Ypres. Leurs tranchées étaient construites le plus souvent de façon à ne pouvoir être découvertes à l'œil nu. Lorsque nous nous fîmes emparés des premières, nous fûmes stupéfaits de leur excellente construction, sous le rapport de la profondeur, des abris latéraux contre les éclats d'obus, des retranchements, etc. Ces tranchées étaient admirablement préparées pour une longue résistance. Ce qui nous frappait le plus, ce furent les plaques de fer et d'acier, encastrées dans les retranchements. Les abris étaient d'ailleurs aussi confortables que possible. Nos hommes s'y emparèrent de conserves excellentes, et plus d'un y a trouvé un rasoir mécanique comme chaque soldat anglais en a toujours en sa possession.

Quand nous entrâmes dans la position, nous nous aperçûmes aussitôt que nous y trouvions de nombreux morts, mais très peu de défenseurs vivants. Du moins l'apparence était telle. Bientôt nous remarquâmes qu'une bonne partie des soldats tués faisaient le mort, et il fallut les déloger à la baïonnette.

Comme patrouilleur, l'Anglais est admirable. A l'aide de jumelles, j'ai pu plus d'une fois et pendant tout un temps suivre une patrouille anglaise, et je dois à la vérité de reconnaître l'habileté de sa pratique.

Les Allemands doivent se garder de sous-évaluer leurs adversaires, fussent-ils des mercenaires anglais. Notre avance par la Flandre Occidentale ne pourra se faire que lentement, pas à pas. Tout soldat qui a combattu près d'Ypres sait, qu'avant qu'une décision puisse intervenir à cet endroit, il faudra de la patience, énormément de patience.

Les engins de guerre modernes

Le 42

Nous lisons l'intéressant article suivant dans le *Zürcher Post* à propos du fameux mortier allemand de 42 centimètres, ce formidable engin de destruction sous les coups duquel ont succombé les forteresses de Namur, de Maubeuge et enfin d'Anvers :

« Le mortier de 42 centimètres, qui sort des ateliers Krupp, et que les Allemands ont, pour cette raison, baptisé Bertha-la-Zélée (*die fleissige Bertha*) — Bertha est le nom de M^{me} Krupp von Bohlen —, mais à qui les Belges ont donné le nom de « la Pondeuse », est une pièce à recul sur l'affût, semblable aux obusiers lourds en usage dans l'armée allemande.

La pièce se compose de trois parties, qui sont transportées sur des véhicules différents et qu'on assemble quand le monstre doit être mis en action : le canon proprement dit, dont la longueur approche de 21 mètres; l'affût et les appareils, qui sont désignés dans un langage technique allemand sous le nom de « Görtel » (ceinture) et qui sont les pièces destinées à assujettir la bouche à feu ainsi qu'à lui permettre de franchir des terrains où, à ce défaut, elle ne pourrait s'aventurer.

Le 42 voyage surtout en chemin de fer, porté par douze essieux. Arrivée au point de la voie ferrée le plus voisin de l'emplacement

où la pièce doit entrer en action, cette pièce est démontée, ses parties sont placées sur des véhicules spéciaux, et elle avance alors sur la chaussée avec un bruit effrayant d'énorme rouleau compresseur.

Le montage s'opère au moyen d'une série d'opérations qui exigent le rassemblement autour du mortier de la colonne des servants, longue environ un kilomètre, qui précède et suit la machine.

Quand celle-ci est montée, il est procédé à la vérification du recul par un mécanisme spécial : le fonctionnement de cet appareil est de la plus grande importance; son dérangement obligerait à un nouveau repérage.

Le départ du projectile est déterminé par un circuit électrique dont le manipulateur est placé à 400 mètres; le malheureux qui se trouverait près du canon au moment où le coup part s'effondrerait sur place et perdrait l'ouïe pour longtemps.

La portée du 42 est de 44,000 mètres, exactement un tiers de plus que la distance de Calais à Douvres, qui est de 33 kilomètres. A cette distance, il est vrai, le pointage est très incertain et l'on ne peut, du reste, s'assurer de l'effet produit que par une exploration en aéroplane. Mais jusqu'à la distance de 15,000 mètres, le mortier géant est une arme de précision; à 20 kilomètres, son effet peut être encore considérable.

Quand le projectile retombe d'une hauteur de 400 à 500 mètres, après avoir parcouru sa trajectoire, il défonce tout ce qui se trouve sur son passage. Pour peu que le terrain ne soit pas trop rocheux, l'obus pénètre jusqu'à 8 ou 10 mètres de profondeur. Surtout vu de distance, l'effet est saisissant. On aperçoit d'abord une colonne de feu, puis un nuage de fumée jaune et noire qui est projeté à plus de 100 mètres de hauteur, puis la terre, les débris de béton armé et tous les autres matériaux de l'emplacement atteints, puis, au bout d'un moment, on entend un rugissement sourd, le bruit de l'explosion : celle-ci creuse un entonnoir de 15 à 18 mètres de circonférence.

Le destructeur de forteresses ne circule que sous la protection d'une garde spéciale. A sa personne sont attachés des détachements spéciaux de cavalerie et d'infanterie avec de nombreuses mitrailleuses. Sa grande portée lui permet de faire beaucoup de mal avant qu'on puisse l'atteindre, et il a de l'avance pour quitter le champ de bataille si on le voit serré de trop près.

La « fleissige Bertha » n'est pas un jouet aussi délicat qu'on l'a dit, et le maximum de 150 obus qu'on assigne au chiffre de ses exploits est bien au-dessous de la vérité.

Mais déjà 150 obus sont un luxe dont elle peut se passer, puisque une dizaine suffisent à détruire la forteresse la plus solide. Et 150 obus seraient un luxe coûteux, puisque la dépense est de 60,000 francs par coup.

L'OCCUPATION ALLEMANDE

L'administration civile de la province de Brabant
Le mardi 3 novembre 1914, la députation permanente de la province de Brabant étant réunie, MM. Gerstein et von Friedberg se sont présentés à la séance.

M. Gerstein a prononcé le discours suivant :
« Le royaume étant occupé par les troupes allemandes, il est conforme au droit international que l'autorité allemande, jusqu'à la conclusion de la paix, se charge de l'administration du pays.

» Dans ces vues, il a été installé un gouverneur général allemand, S. E. le baron von der Goltz, représentant direct de S. M. l'Empereur d'Allemagne, et un gouverneur civil, S. E. M. von Sandt, dont les attributions s'étendent à tout le pays.

» Le gouverneur général représente l'Exécutif suprême : en d'autres termes, il représente l'Autorité impériale.

» L'Exécutif suprême aura le souci de respecter les lois belges, avec cette seule réserve que le gouverneur général cumulera avec le pouvoir exécutif le pouvoir législatif et fera les lois dont le besoin sera démontré.

CHARBONS

de Charleroi et du Centre. Anthracite, briquettes. Remise en cave par sac et en vrac.

H. DONNAY, 18, rue Ivan Gilkin, SCHAEERBEEK

« En ce qui concerne spécialement les provinces, le gouverneur général a prescrit que, dans chaque province, il y ait un gouverneur militaire et un gouverneur civil. »

• Pour le Brabant, le lieutenant général comte von Rœdern remplira les fonctions de gouverneur militaire; M. Gerstein, président de police de Bochum, est désigné comme gouverneur civil avec le titre de président de l'Administration civile de la province.

• Cette désignation est rendue nécessaire par le fait que le gouverneur belge a dû abandonner ses fonctions. »

• Pour continuer la bonne administration de la province et assurer l'expédition des affaires, le gouverneur civil revendique les attributions que possédait le gouverneur belge; il demande aux membres de la députation permanente de vouloir respecter ses fonctions ainsi délimitées; de son côté, il s'engage à respecter les prérogatives attachées aux fonctions des membres de la députation permanente.

L'apparente contradiction de ces devoirs réciproques ne peut empêcher l'accomplissement de la tâche commune, qui est d'assurer la bonne administration de la province; le bien de celle-ci est le but qui s'impose à nous tous.

Et tout d'abord il s'agit d'assurer l'ordre et la tranquillité pour permettre la reprise des affaires : commerce, agriculture, industrie et vie communale. Tout cela doit se concilier avec l'état de guerre et avec le bien de l'armée, dont l'intérêt supérieur est toujours l'objectif de l'Autorité allemande.

Aussi M. Gerstein espère-t-il qu'on saura éviter tout ce qui pourrait nuire à l'armée.

Il aura à cœur de respecter les sentiments patriotiques et politiques des membres de la députation permanente; ces sentiments sont tout naturels, et celui qui en serait privé ne serait pas digne de respect. Mais tout en rendant hommage à ces sentiments, M. le Président fait appel à la raison de MM. les Députés pour qu'ils se rendent compte de la situation et la fassent comprendre à la population. Il serait le premier à regretter tout fait qui serait de nature à amener des mesures qui ont eu tant de retentissement ailleurs et qui causeraient des dommages, soit à la province, soit à la ville de Bruxelles, d'autant plus que, dès sa tendre enfance, des liens de parenté et d'amitié l'ont attaché à la ville de Bruxelles.

Ce discours, prononcé en allemand, a été traduit par M. von Friedberg.

M. Charles Janssen, parlant au nom de la députation permanente, a répondu dans les termes suivants :

« Nous vous savons gré, Monsieur, d'avoir compris combien il doit être pénible à des Belges de cœur et d'âme, profondément attachés aux institutions nationales, de voir une autorité étrangère intervenir dans la gestion des affaires qui leur est confiée. Mais mes collègues et moi, nous connaissons trop bien le droit international et les privilèges qu'il donne à l'occupant pour ne pas nous incliner devant une situation de fait que nous ne pouvons que subir. »

« Vous nous avez promis de nous aider dans l'accomplissement des devoirs de notre charge et vous avez réclamé notre concours. »

« Dois-je vous dire que, soucieux d'accomplir consciencieusement le mandat que nous tenons du corps électoral et du Conseil provincial, nous continuerons à faire tous nos efforts pour assurer la bonne administration de la province. »

« Notre tâche, en ce moment, est lourde : une grande partie du Brabant est saccagée, les services publics sont désorganisés, les communications avec beaucoup de communes sont fort difficiles, notre belle forêt de Soignes, que nous aimions tant, est livrée au pillage et à la dévastation. Il est urgent de ramener partout l'ordre et la tranquillité. Il y a aussi bien des misères à soulager. Enfin la reprise des affaires est hautement désirable. »

« Vous nous avez dit, Monsieur, que vous désirez contribuer avec nous à assurer la bonne administration de la province du Brabant. »

« Nous prenons bien volontiers acte des bonnes dispositions que vous avez manifestées et de la promesse que vous nous avez faite de respecter les lois belges, ainsi que nos sentiments patriotiques et politiques. De notre côté, nous vous donnons l'assurance que nous serons respectueux des prérogatives que vous donne le droit de la guerre. »

A l'entour de la guerre

— Le Gouvernement militaire allemand, par une affiche, placardé hier matin dimanche, accorde aux *gardes-civiques* un dernier délai pour leur inscription, c'est-à-dire jusqu'au 20 courant. Passé cette date, les contrevenants seront passibles des peines les plus sévères.

— On recherche M. Hub. Bastians, qui se trouvait d'abord à Anvers, ensuite à Heyst et en dernier lieu à Boulogne. Prière de donner nouvelles au bureau du journal.

— La ville de Bruxelles vient de faire parvenir aux boulangers une circulaire et une affiche à opposer sur leur devanture. Cette affiche dit en substance que le prix maximum de pain de 1 kilo net est de 40 centimes et le prix maximum d'un demi kilo de 20 centimes.

Seule la farine de froment, telle qu'elle est livrée par le comité d'alimentation, peut être employée, sans mélange d'aucune sorte.

Le boulanger qui se servirait de farine d'autre provenance se verrait refuser toute fourniture par le comité.

— D'après les dernières constatations, 286 philologues allemands, au début de la guerre, qui tous ont visité une Université, sont morts sur le champ d'honneur.

— Ce sont : 9 directeurs, 15 professeurs, 184 professeurs titulaires, 35 instituteurs adjoints pour les sciences, 45 aspirants au professorat, etc.

— Notre ravitaillement. — Voici le détail des chargements de steamers anglais arrivés à Rotterdam et dont la cargaison est destinée au ravitaillement de Bruxelles :

41,750 sacs de froment, 5,477 sacs de riz, 8,000 sacs de farine, 7,113 sacs de blé, 1,432 sacs de pois secs et 163 sacs de haricots. D'autre part, l'administration allemande a fait parvenir 10,000 tonnes de charbon pour les besoins de l'usine à gaz ainsi que 20,000 sacs de farine et 10,000 sacs de grain pour le ravitaillement de la population bruxelloise.

— Le service des téléphones. — On dit que l'administration allemande a l'intention de rétablir le service téléphonique, tout au moins pour l'agglomération bruxelloise. Plusieurs fonctionnaires de cette administration se sont rendus dans les différents bureaux centraux, notamment à la Bourse, pour examiner les installations, et on espère que très rapidement l'on nous remettra en possession de cet auxiliaire si utile. On ajoute (mais nous le répétons que sous toute réserve), que l'administration allemande aurait l'intention de fixer le prix de l'abonnement à 100 francs par appareil.

— D'après une circulaire de l'Etat belge, les fonctionnaires du chemin de fer, postes et télégraphes et téléphones ainsi que les fonctionnaires du ministère des travaux publics, ne sont pas autorisés à reprendre leurs fonctions. La circulaire le dit expressément.

— La garde bourgeoise fut instituée bien avant l'arrivée des Allemands à Bruxelles, et ceux qui les premiers en firent partie furent assez pittoresquement équipés : on leur donna la blouse des combattants de 1830, et le bonnet de police sous lequel s'illustrèrent le brave Jambé de Bois et tant d'autres de nos compatriotes.

Cet uniforme ne fit que passer. Il donnait sans doute une allure trop martiale à ces braves bourgeois, qui reprirent le veston et le chapeau boule. On leur donna un autre et unique signe distinctif : la banderole avec inscription, noir sur blanc, donc ils s'entourèrent l'abdomen ou la poitrine. Ornés de cette écharpe, ils rendirent de grands et multiples services à la cause de l'ordre.

Depuis quarante-huit heures — troisième avatar — la banderole leur a été retirée et ils se baladent maintenant porteurs d'un brassard aux couleurs de Bruxelles. Il paraît qu'ainsi, pendant la nuit, ils sont plus facilement reconnaissables.

Ces sont en somme de bons et loyaux citoyens qui font, de jour et de nuit, preuve de bons citoyens.

— L'Empereur François-Joseph a donné ordre de faire une inscription sur l'emprunt hongrois pour la guerre pour une somme de 5 millions de couronnes, à prendre sur sa cassette particulière.

— Il a été parlé de la prise de Kamerun par les Français. Voici quelques détails. La station allemande de Nsimu, se trouvant dans le territoire cédé en 1911 par la France à l'Allemagne, était bien fortifiée. Elle aurait été prise fin octobre après un combat de deux jours. Les autorités du Congo belge auraient mis à la disposition des troupes françaises un vapeur et 150 hommes. Le 2 octobre, une colonne commandée par le colonel Hutin a pris le village de Nolo, où plusieurs officiers allemands et leurs troupes ont été faits prisonniers. On annonce enfin que les Français ont occupé les territoires de l'Oubanghi, de la Sangha et de la N'Goko.

— Le 12 novembre, vers 3 heures de l'après-midi, plusieurs avions allemands apparurent au-dessus de Varsovie; ils lancèrent 14 bombes sur la ville. La première tomba entre les rues Marschall, Kowa et Jerusalemka occasionnant un grand dégât matériel. Deux autres éclatèrent dans la rue Elektronella, tuant un homme et deux jeunes filles. L'effet le plus effrayant fut produit par celles qui explosèrent au milieu d'une foule serrée, dans la rue Dzika, 7 personnes furent tuées et 20 gravement blessées.

Moniteur Belge

Extraits des 20, 21, 22, 23 et 24 octobre 1914.

PROMOTIONS :

(Suite).

Sont nommés :

Pharmacien de 1^{re} classe.

Le pharmacien de 2^e classe :

Grillaert, A.-M.-A.-E., attaché à l'hôpital d'Ostende.

Dans le service vétérinaire.

Vétérinaires principaux de 1^{re} classe.

Les vétérinaires principaux de 2^e classe :

Melon, F.-A., attaché au 4^e rég. d'artillerie;

Meuleman, E.-C.-F.-J., attaché au 2^e rég. de guides.

Vétérinaires de régiment.

Les vétérinaires de 1^{re} classe :

Pissens, M.-A.-E.-O., attaché à l'artillerie de la 1^{re} brigade mixte;

Haas, J.-J., attaché au 3^e rég. d'artillerie;

Goffin, S.-E., attaché à l'artillerie de la 1^{re} brigade mixte.

Vétérinaire de 2^e classe.

Le vétérinaire de 3^e classe :

Meugens, P.-E.-M.-C., attaché à l'école d'artillerie.

Passages dans la cavalerie.

Par arrêté royal du 26 septembre 1914, les officiers d'infanterie ci-après désignés passent dans la cavalerie en leur rang et ancienneté.

Les lieutenants :

De Heusch, R.-L.-L.-A., du 3^e rég. de ligne, à la suite du 4^e rég. de lanciers;

Deboeck, J.-G.-L., du 10^e rég. de ligne, à la suite du 1^{er} id.;

Hemeleers, L.-A.-H.-M.-J.-G., du 6^e rég. de ligne, à la suite du 5^e id.;

Les sous-lieutenants :

Joly, R.-E.-M.-G., du 1^{er} rég. de ligne, à la suite du 3^e id.;

d'Orjo, de Marchovelette, J.-M.-Z.-A., du 13^e rég. de ligne, à la suite du 2^e rég. de guides;

Orban, L.-G.-C.-L., du 3^e rég. de ligne, à la suite du 1^{er} rég. de lanciers.

Dans l'infanterie : Panis, 1^{er} sergent-major; Gousset, sergent-major; Preat, sergent; Mathy, élève de l'Ecole militaire; Wouters, adjudant; Nollet, id.; Van Helz, id.; Nogared, id.; Fandel, id.; Methophis, id.; Laurent, id.; Dassy, id.;

Dans l'artillerie : Dricot, adjudant; Marchal, id.; Putz, id.

Dans le corps des transports : de Spirlet, maréchal des logis chef; Vanderstraeten, maréchal des logis; Matagne, maréchal des logis chef; Waltener, adjudant de matériel; Courteille, id.; Delhaise, maréchal des logis chef; Vandembulcke, maréchal des logis chef; Gillard, adjudant secrétaire.

Dans les services administratifs : Neefs, adjudant secrétaire d'état-major; Letocard, 1^{er} sergent secrétaire; Penasse, adjudant.

Dans le génie : Van Loo, adjudant.

En vertu d'une disposition ministérielle du 24 octobre 1914, est commissionné en qualité d'officier auxiliaire d'infanterie : Joors, A., ingénieur-construc-

teur.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold pour actes de courage et d'abnégation au cours de la campagne actuelle :

Chevaliers : M^{lle} Renaudière et Périchon.

Commandeurs : les généraux-majors Proost, commandant la 2^e brigade de cavalerie; de Monge, commandant la 2^e division de cavalerie.

Officier : le major Delbaue.

Chevaliers : les capitaines-commandants Collart, de Hout; les lieutenants Istasse, Keymeulen, Hary, Bechet; les sous-lieutenants Rombeaux, Van Bever; le sergent-major Soudan et le soldat Vandenberghe.

Ont été nommés dans l'Ordre de la Couronne : Chevaliers : le capitaine-commandant Huet; les capitaines en second Debande, Bemelmans; les lieutenants Reul, Cayen, Chardole et Oor; le sous-lieutenant Clercx; le 1^{er} sergent volontaire Potiez.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold II :

Chevaliers : l'adjudant à cheval Goedertier, le maréchal de logis chef Coppens et l'automobiliste volontaire Billy; les 1^{ers} sergents Suy et Robyn; les sergents Hunez, Cuisset, Fromont et Lefèvre; le maréchal de logis Gérard; les brigadiers Pehée et Delsupexhe; le caporal Cortieud; les soldats Crab, de Munter, Cosselin, Struyt et Lenoir.

La décoration militaire de 2^e classe a été accordée à l'aumônier militaire Brouwers au maréchal des logis Nevelsteen, aux caporaux Camus et Glibert.

Par arrêté royal du 1^{er} octobre, l'adjudant Meert est nommé officier auxiliaire d'infanterie pour sa bravoure au combat d'Holsbeek, le 12 septembre dernier.

Par arrêté royal du 26 septembre, ont été nommés :

Lieutenants payeurs : les sous-lieutenants Beghin et Muelle.

Par arrêté ministériel du 26 octobre, sont nommés officiers auxiliaires :

Dans la cavalerie : le maréchal de logis Gysels; le 1^{er} maréchal de logis secrétaire Gielis; le maréchal de logis baron Kervyn de Lettenhove.

Collard, sergent-major; Poçin, 1^{er} sergent-major; Lorget, id.; Potiez, 1^{er} sergent; Gilet, sergent-major; Warrimont, adjudant; Wattiez, 1^{er} sergent; Godart, adjudant; Cuypers, 1^{er} sergent-major; Themans, adjudant; De Clerck, sergent-major; Van Eck, id.; Riffont, 1^{er} sergent; Bauwens, id.; Leroy, adjudant; Devillers, sergent-major; Luyten, adjudant; Constant, id.; Fievez, 1^{er} sergent-major; Museu, id.; Pairen, sergent-major; Dejaer, sergent Romedene, adjudant; Bourguignon; Schweitzer; Laforêt, sergent-major; Hublet, sergent-fourrier; Thirifays, adjudant; Josque, id.; D'Hooghe, id.; Biesemans, id.; Rowie, id.; Sibille, id.; Dupré, id.; Bagages, sergent élève à l'Ecole militaire.

Dans l'artillerie : Dricot, adjudant; Marchal, id.; Putz, id.

Dans le corps des transports : de Spirlet, maréchal des logis chef; Vanderstraeten, maréchal des logis; Matagne, maréchal des logis chef; Waltener, adjudant de matériel; Courteille, id.; Delhaise, maréchal des logis chef; Vandembulcke, maréchal des logis chef; Gillard, adjudant secrétaire.

Dans les services administratifs : Neefs, adjudant secrétaire d'état-major; Letocard, 1^{er} sergent secrétaire; Penasse, adjudant.

Dans le génie : Van Loo, adjudant.

En vertu d'une disposition ministérielle du 24 octobre 1914, est commissionné en qualité d'officier auxiliaire d'infanterie : Joors, A., ingénieur-construc-

teur.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold pour actes de courage et d'abnégation au cours de la campagne actuelle :

Chevaliers : M^{lle} Renaudière et Périchon.

Commandeurs : les généraux-majors Proost, commandant la 2^e brigade de cavalerie; de Monge, commandant la 2^e division de cavalerie.

Officier : le major Delbaue.

Chevaliers : les capitaines-commandants Collart, de Hout; les lieutenants Istasse, Keymeulen, Hary, Bechet; les sous-lieutenants Rombeaux, Van Bever; le sergent-major Soudan et le soldat Vandenberghe.

Ont été nommés dans l'Ordre de la Couronne : Chevaliers : le capitaine-commandant Huet; les capitaines en second Debande, Bemelmans; les lieutenants Reul, Cayen, Chardole et Oor; le sous-lieutenant Clercx; le 1^{er} sergent volontaire Potiez.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold II :

Chevaliers : l'adjudant à cheval Goedertier, le maréchal de logis chef Coppens et l'automobiliste volontaire Billy; les 1^{ers} sergents Suy et Robyn; les sergents Hunez, Cuisset, Fromont et Lefèvre; le maréchal de logis Gérard; les brigadiers Pehée et Delsupexhe; le caporal Cortieud; les soldats Crab, de Munter, Cosselin, Struyt et Lenoir.

La décoration militaire de 2^e classe a été accordée à l'aumônier militaire Brouwers au maréchal des logis Nevelsteen, aux caporaux Camus et Glibert.

Par arrêté royal du 1^{er} octobre, l'adjudant Meert est nommé officier auxiliaire d'infanterie pour sa bravoure au combat d'Holsbeek, le 12 septembre dernier.

Par arrêté royal du 26 septembre, ont été nommés :

Lieutenants payeurs : les sous-lieutenants Beghin et Muelle.

Par arrêté ministériel du 26 octobre, sont nommés officiers auxiliaires :

Dans la cavalerie : le maréchal de logis Gysels; le 1^{er} maréchal de logis secrétaire Gielis; le maréchal de logis baron Kervyn de Lettenhove.

Dans l'artillerie : Dricot, adjudant; Marchal, id.; Putz, id.

Dans le corps des transports : de Spirlet, maréchal des logis chef; Vanderstraeten, maréchal des logis; Matagne, maréchal des logis chef; Waltener, adjudant de matériel; Courteille, id.; Delhaise, maréchal des logis chef; Vandembulcke, maréchal des logis chef; Gillard, adjudant secrétaire.

Dans les services administratifs : Neefs, adjudant secrétaire d'état-major; Letocard, 1^{er} sergent secrétaire; Penasse, adjudant.

Dans le génie : Van Loo, adjudant.

En vertu d'une disposition ministérielle du 24 octobre 1914, est commissionné en qualité d'officier auxiliaire d'infanterie : Joors, A., ingénieur-construc-

teur.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold pour actes de courage et d'abnégation au cours de la campagne actuelle :

Chevaliers : M^{lle} Renaudière et Périchon.

Commandeurs : les généraux-majors Proost, commandant la 2^e brigade de cavalerie; de Monge, commandant la 2^e division de cavalerie.

Officier : le major Delbaue.

Chevaliers : les capitaines-commandants Collart, de Hout; les lieutenants Istasse, Keymeulen, Hary, Bechet; les sous-lieutenants Rombeaux, Van Bever; le sergent-major Soudan et le soldat Vandenberghe.

Ont été nommés dans l'Ordre de la Couronne : Chevaliers : le capitaine-commandant Huet; les capitaines en second Debande, Bemelmans; les lieutenants Reul, Cayen, Chardole et Oor; le sous-lieutenant Clercx; le 1^{er} sergent volontaire Potiez.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold II :

Chevaliers : l'adjudant à cheval Goedertier, le maréchal de logis chef Coppens et l'automobiliste volontaire Billy; les 1^{ers} sergents Suy et Robyn; les sergents Hunez, Cuisset, Fromont et Lefèvre; le maréchal de logis Gérard; les brigadiers Pehée et Delsupexhe; le caporal Cortieud; les soldats Crab, de Munter, Cosselin, Struyt et Lenoir.

La décoration militaire de 2^e classe a été accordée à l'aumônier militaire Brouwers au maréchal des logis Nevelsteen, aux caporaux Camus et Glibert.

Par arrêté royal du 1^{er} octobre, l'adjudant Meert est nommé officier auxiliaire d'infanterie pour sa bravoure au combat d'Holsbeek, le 12 septembre dernier.

Par arrêté royal du 26 septembre, ont été nommés :

Lieutenants payeurs : les sous-lieutenants Beghin et Muelle.

Par arrêté ministériel du 26 octobre, sont nommés officiers auxiliaires :

Dans la cavalerie : le maréchal de logis Gysels; le 1^{er} maréchal de logis secrétaire Gielis; le maréchal de logis baron Kervyn de Lettenhove.

Dans l'artillerie : Dricot, adjudant; Marchal, id.; Putz, id.

Dans le corps des transports : de Spirlet, maréchal des logis chef; Vanderstraeten, maréchal des logis; Matagne, maréchal des logis chef; Waltener, adjudant de matériel; Courteille, id.; Delhaise, maréchal des logis chef; Vandembulcke, maréchal des logis chef; Gillard, adjudant secrétaire.

Dans les services administratifs : Neefs, adjudant secrétaire d'état-major; Letocard, 1^{er} sergent secrétaire; Penasse, adjudant.

Dans le génie : Van Loo, adjudant.

En vertu d'une disposition ministérielle du 24 octobre 1914, est commissionné en qualité d'officier auxiliaire d'infanterie : Joors, A., ingénieur-construc-

teur.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold pour actes de courage et d'abnégation au cours de la campagne actuelle :

Chevaliers : M^{lle} Renaudière et Périchon.

Commandeurs : les généraux-majors Proost, commandant la 2^e brigade de cavalerie; de Monge, commandant la 2^e division de cavalerie.

Officier : le major Delbaue.

Chevaliers : les capitaines-commandants Collart, de Hout; les lieutenants Istasse, Keymeulen, Hary, Bechet; les sous-lieutenants Rombeaux, Van Bever; le sergent-major Soudan et le soldat Vandenberghe.

Ont été nommés dans l'Ordre de la Couronne : Chevaliers : le capitaine-commandant Huet; les capitaines en second Debande, Bemelmans; les lieutenants Reul, Cayen, Chardole et Oor; le sous-lieutenant Clercx; le 1^{er} sergent volontaire Potiez.

Ont été nommés dans l'Ordre de Léopold II :

Chevaliers : l'adjudant à cheval Goedertier, le maréchal de logis chef Coppens et l'automobiliste volontaire Billy; les 1^{ers} sergents Suy et Robyn; les sergents Hunez, Cuisset, Fromont et Lefèvre; le maréchal de logis Gérard; les brigadiers Pehée et Delsupexhe; le caporal Cortieud; les soldats Crab, de Munter, Cosselin, Struyt et Lenoir.

Van Puyvelde Ernest, Houdeng-Gougnyes, 26^e de ligne.

Van Bunderen Alfred, Anvers, 8^e de ligne.

Vande Castelen Octave, Gand, 2^e chass. à pied.

Vuysteke Camille, Zonnebeke, 5^e chass. à pied.

Van Renterghem Camille, Ostende, 23^e de ligne.

Van Grunderbeek Auguste, Bruxelles, 6^e chass. à pied.

Vandeboogaert F., Anvers, 7^e de ligne.

Au « St John's Hospital, Lewisham »

Chapier Oscar, Menin, 6^e chass. à pied.

Chapier Omer, La Louvière, 1^{er} de ligne.

Donders Théophile, Evre, 1^{er} carab.

Gibert Arthur, La Louvière, 1^{er} de ligne.

Jordens Charles, Bruxelles, 1^{er} carab.

Kint Jules, Courtrai, 1^{er} grenad.

Lavens Georges, Roulers, ambulancier, 1^{er} div.

Reboux Henri, Dinant, 2^e grenad.